

Depuis 1935



Meeschaert AM

Mise en œuvre opérationnelle de la gestion ISR

Aurélie Baudhuin – Directrice de la Recherche ISR

New York | Bordeaux | Lille | Lyon | Marseille | Nantes | Nice | Paris | Strasbourg | Toulouse

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.



Avertissement

Ce document non contractuel est remis à titre d'information aux investisseurs professionnels. Toute communication à des investisseurs non professionnels est strictement interdite. Les investisseurs potentiels sont invités à lire attentivement la documentation réglementaire relative aux produits présentés et à procéder sans se fonder exclusivement sur les informations qui leur ont été fournies, à leur propre analyse des risques afin de vérifier l'opportunité de l'investissement au regard des objectifs recherchés, en recourant, au besoin, à l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière.

Les OPC présentés sont exclusivement destinés à être commercialisés dans leurs pays d'enregistrement. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations statistiques et données futures. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Œuvre reproduite (détail) en page de couverture et dans cette présentation : Eric Freeman - Untitled - 2013 ©
Photo : Tripoli gallery



Avertissement

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM et/ou sur le site internet (www.meeschaertassetmanagement.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque » afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment du risque de perte en capital. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Œuvre reproduite (détail) en page de couverture et dans cette présentation : Eric Freeman - Untitled - 2013 ©
Photo : Tripoli gallery

Meeschaert AM

L'engagement au cœur des gestions

Des équipes expérimentées à votre service

- Une équipe de 8 gérants-analystes.
- 13 ans d'expérience en moyenne.
- Une politique rigoureuse de gestion des risques.

Un pionnier de la gestion éthique et ISR

- Le premier fonds ISR lancé en France dès 1983.
- Une équipe dédiée à la recherche ISR composée de 3 analystes.
- Une analyse extra-financière complémentaire de l'analyse financière pour tous les fonds.

Une gamme complète de fonds

- 28 fonds ouverts et 41 fonds dédiés répondant à vos besoins et vos contraintes.
 - Dont 14 fonds ouverts et 14 fonds dédiés appliquant une méthodologie ISR et 10 fonds ISR de partage.
- Un point commun entre tous les fonds : une gestion de convictions indépendante des indices de référence et suivant des processus d'investissement rigoureux.

Les fonds ISR de partage

- Près de 560 millions d'euros gérés en fonds ISR et 270 millions sur en fonds ISR de partage

Données au 30 juin 2020



1,6 milliard d'euros gérés



Près de 30 collaborateurs



28 OPCVM et 41 FIA



Création du 1^{er} OPCVM

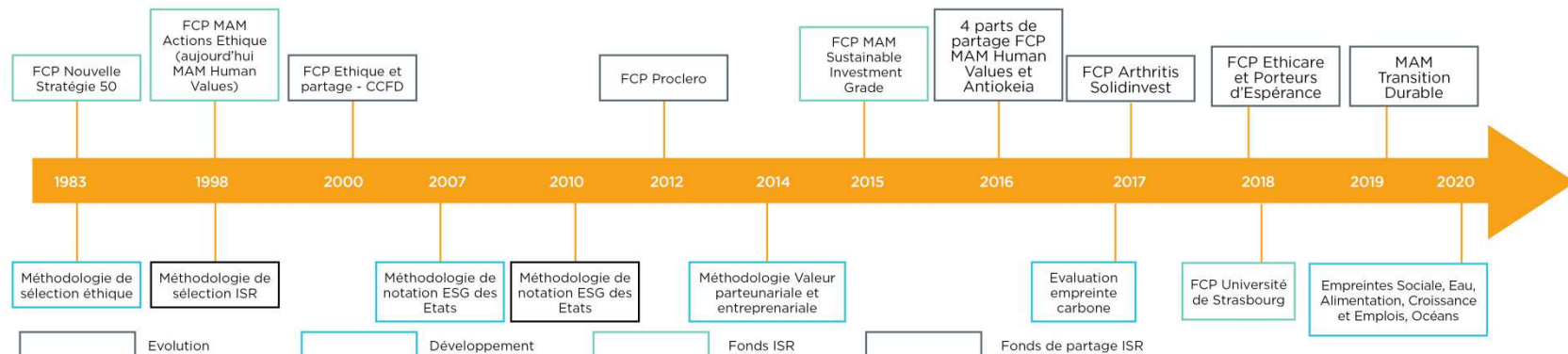


Création du 1^{er} fonds français ISR :
Nouvelle Stratégie 50

Meeschaert AM

L'ISR dans l'ADN du groupe

- 1983 : Pionnier des fonds ISR avec la création du 1^{er} fonds éthique en France**, à la demande d'économistes de congrégations religieuses.
 - Création de l'association **Ethique et Investissement**
 - Lancement du fonds **Nouvelle Stratégie 50**
 - 2000 : Lancement du 1^{er} fonds ISR et de partage** pour lequel Meeschaert AM reverse une partie des frais de gestion à une association ou fondation, Ethique et Partage – CCFD
 - 2009 : Signataire des PRI** (Principes pour l'Investissement Responsable)
 - 2020 : 14 fonds ouverts et 14 fonds dédiés** appliquant une méthodologie **ISR**, 10 fonds ISR de partage
 - Dont **3 fonds** ayant le **Label ISR public** : MAM Human Values, Nouvelle Stratégie 50 et MAM Transition Durable Actions
 - Publication de rapports d'impacts de fonds ISR (empreintes Carbone, Sociale, Eau, Alimentation, Océans etc.) depuis septembre 2018.
- Depuis près de 40 ans, **approfondissement et développement de nouvelles pratiques**, dans une démarche de **constante innovation**.



SFDR – une implémentation évolutive

| Principales évolutions liées à la première échéance du 10 mars:

- Extension du Rapport Article 173
- Tableau de concordance sur les 14 indicateurs
- Catégorisations Article 8 / 9

| Prochaines étapes:

- Compilation des données nécessaires pour le calcul des 14 indicateurs
- Intégration de la taxonomie en se référant à la nomenclature finale

Mise en application: présentation de l'intégration des enjeux ESG dans la gouvernance

GOVERNANCE

La politique ISR est intégrée à tous les niveaux de la société de gestion, et est supervisée par son directoire. Celui-ci valide les axes de développement stratégique de la politique et revoit les projets mis en œuvre. En interne, l'investissement responsable est transversal car il implique toutes les équipes de Meeschaert AM :

- **Gestion** : les gérants investissent dans les entreprises de l'univers ISR ;
- **Analyse ISR** : les analystes ISR étudient les enjeux ESG associés à chaque secteur et chaque entreprise afin de définir le périmètre ISR ;
- **Conformité et risques** : les équipes réalisent des contrôles sur les procédures ISR, et suivent les risques ESG des investissements ;
- **Distribution externe** : l'équipe promeut les fonds ISR et sensibilise les clients à ces enjeux ;
- **Middle Office** : l'équipe soutient toutes les opérations sur les fonds ISR et contribue à l'élaboration des reporting ISR ;
- **Direction** : le directoire élabore la stratégie, intégrant le développement de l'ISR.



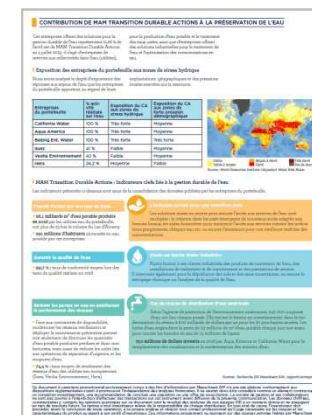
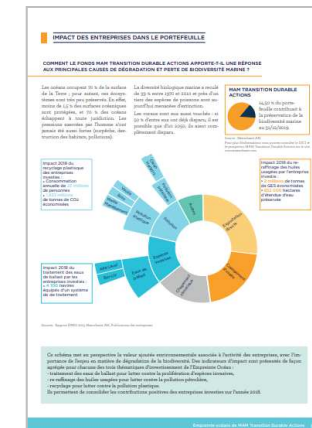
Source: Meeschaert AM, Rapport d'investissement responsable 2020

Les 14 indicateurs: réflexion sur leur mise en application – Exemples de mise en application (1)

Tableau de concordance: indicateurs et mesures de suivi

Biodiversité	7) Activités impactant négativement la biodiversité	Participation au groupe de travail B4B+ de la CDC Biodiversité pour implémenter sur les portefeuilles l'évaluation biodiversité GBS (Global Biodiversity Score) E.1.2.1 - Biodiversity Programmes (Sustainalytics)	Empreinte biodiversité : suivi des sources de destruction de la biodiversité marine, et investissement dans des solutions permettant de remédier à ces facteurs de dégradation
Eau	8) Rejets dans l'eau	E.1.2.7.1 Water Risk Management (Sustainalytics) E.1.2.6.3 Effluent Management (Sustainalytics)	Empreinte eau : focus sur le traitement de l'eau, avec le suivi du taux de rendement des réseaux de distribution Exemple : https://isr.meeschaert.com/wp-content/uploads/sites/20/2019/08/Empreinte-eau-MAM-Transition-Durable-Actions-072019.pdf

Sources: Empreinte Océans (mai 2020) et Empreinte Eau (juillet 2019), www.meeschaert.com



Les 14 indicateurs: réflexion sur leur mise en application – Exemples de mise en application (2)

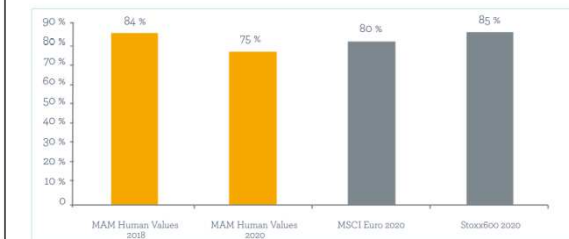
<p>12) Écart de rémunération non ajusté entre hommes/femmes</p>	<p>S.1.3.1 Gender Pay Equality Programme (Sustainalytics) S.1.3.2 Gender Pay Disclosure (Sustainalytics)</p>	<p>Empreinte sociale : Ecart de parité H/F (entre la part de femmes managers et la part de femmes dans les effectifs) Exemple : https://meeschaert.com/wp-content/uploads/2018/09/2018-09-20-Empreinte-sociale-092018BD.pdf</p>
<p>13) Diversité au sein des conseils d'administration</p>	<p>Bloomberg : PCT_INDEPENDENT_DIRECTORS %_WOMEN_ON_BOARD G.2.7.1 Board Diversity (Sustainalytics) G.2.9.1 Board Independance (Sustainalytics)</p>	<p>Suivi du pourcentage de femmes dans les conseils d'administration, ainsi que du pourcentage d'administrateurs indépendants Exemple : https://isr.meeschaert.com/wp-content/uploads/sites/20/2021/01/Rapport-dimpact-MAM-Human-Values-2020.pdf, p 10</p>
<p>14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)</p>	<p>Politique d'exclusion des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel : https://particuliers.asset-management.meeschaert.com/wp-content/uploads/sites/23/2019/09/2015-07-09-MAM-Politique-exclusion-armes.pdf Controversial Weapons (Sustainalytics)</p>	

Écart entre la part féminine des managers et de l'effectif



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés ayant un conseil majoritairement indépendant (pondéré par le poids dans le portefeuille/indice)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM



Sources: Empreinte sociale (2019), Rapport d'impact (2020) et Politique d'exclusion BASM et MAP (2015), www.meeschaert.com

Article 29 de la loi énergie-climat sur le reporting extra-financier des acteurs de marché

Approfondissement de la prise en compte du climat:

« publication de la stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'accord de Paris - avec des objectifs quantitatifs d'émissions de gaz à effet de serre tous les cinq ans, jusqu'à 2050 - ainsi que l'alignement des encours (ou du bilan) sur les activités durables de la Taxonomie européenne et sur les activités liées aux énergies fossiles. »

Mention des risques liés à l'érosion de la biodiversité:

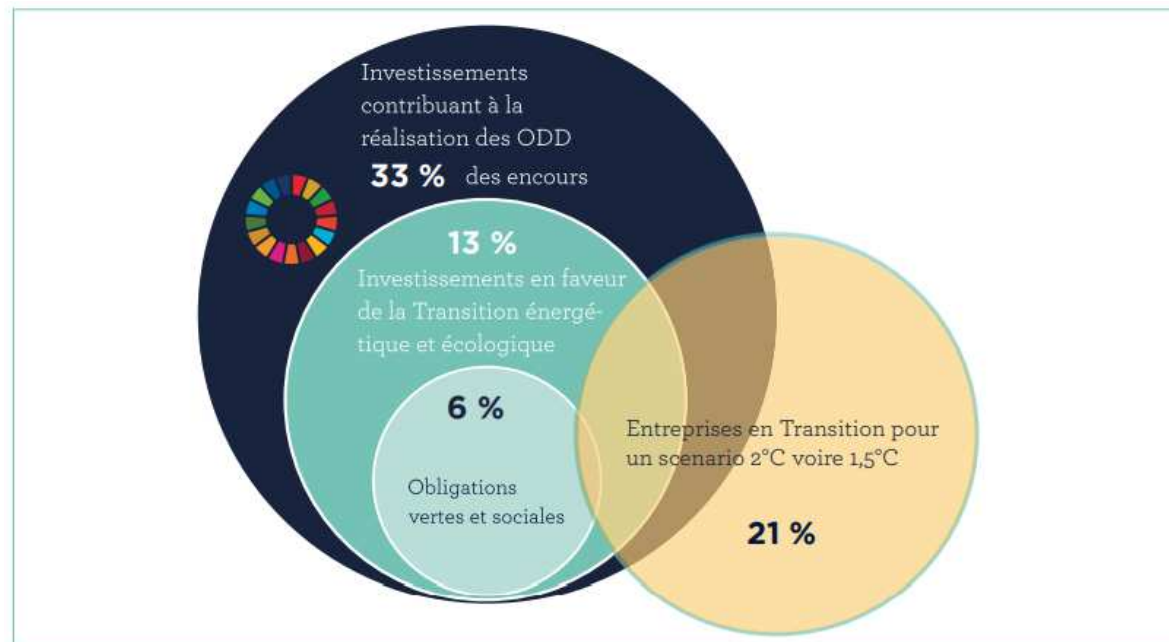
« publication de stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de préservation de la biodiversité, avec des objectifs chiffrés »

« **Accompagnement de la transition (notamment engagement actionnarial)** »

→ **3 principaux chantiers de développement**

1. Climat, taxonomie et exposition aux énergies fossiles (1)

Développement progressif d'une base de données sur l'alignement avec des activités positives en matière de transition énergétique et écologique, ainsi que les ODD



Source: Meeschaert AM, Rapport d'investissement responsable 2020

Thématiques à impact positif:

- Alimentation et nutrition
- Bâtiments et rénovation
- Développement humain, « empowerment »
- Eau
- Ecoconception
- Efficacité énergétique
- Energies renouvelables et bas carbone
- Mobilité durable
- Santé
- Services environnementaux et gestion des déchets

1. Climat, taxonomie et exposition aux énergies fossiles (2)

Développement de politiques sectorielles:

Politique de sortie du charbon

ACTIVITÉS	CRITÈRES D'ANALYSE
<p>• Extraction minière</p> <p>Toute entreprise impliquée dans l'exploitation de mine de charbon est exclue</p> 	<p>Entreprise impliquée dans l'extraction de charbon thermique:</p> <p>✓ Oui / Non ✗</p>
<p>• Centrales thermiques à charbon</p> <p>- Exclusion des entreprises impliquées dans le développement de nouvelles centrales à charbon</p> <p>- Exclusion des producteurs d'électricité ayant un mix énergétique trop exposé au charbon et/ou n'ayant pas planifié leur sortie du charbon</p> 	<p>- Part du charbon dans le mix énergétique</p> <p>- Prise en compte de la localisation géographique des capacités installées sur le charbon thermique</p> <p>- Définition d'un plan de fermeture des centrales (plan exhaustif, horizon de sortie, détail par centrale, accompagnement des salariés)</p>

Politique sectorielle pétrole et gaz :

Rubrique	Critères analysés
Engagements Annoncés	<ul style="list-style-type: none"> Un objectif de neutralité carbone est-il défini ? <ul style="list-style-type: none"> Sur quel périmètre (géographique, activités couvertes, actifs/ participations) A quel horizon est-il prévu ? Les objectifs prévoient-ils des réductions en absolu des émissions de gaz à effet de serre ? Des objectifs de réduction des émissions de scope 3 (usage des produits) sont-ils fixés? S'agit-il d'objectifs en absolu ?
Scenario de référence	<ul style="list-style-type: none"> Quel scenario de référence utilisé pour la définition des objectifs climatiques de l'entreprise? Ce scenario est-il compatible avec l'Accord de Paris (limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C d'ici la fin du siècle)
Plan d'action mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la place du gaz naturel dans le plan de transition énergétique des groupes pétroliers ? Leur stratégie repose-t-elle sur la hausse de la production de gaz naturel ? Quelle est la place des solutions de capture et stockage du carbone et de compensation carbone dans l'objectif d'atteinte de la neutralité carbone ? Le développement des énergies renouvelables et de l'électrification Les plans d'investissements annoncés par les entreprises, ainsi que leurs objectifs de production de pétrole et gaz et la part des énergies fossiles dans leur mix énergétique sont-ils cohérents avec l'Accord de Paris ? La société est-elle impliquée dans le développement de projet de production d'hydrocarbures non-conventionnels.
Gouvernance des risques climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Rôle du Comité exécutif Objectif de réduction des émissions de CO2 dans la rémunération des dirigeants Rôle du Conseil d'administration : revue de la stratégie Informations sur le lobbying climatique
Risques physiques	<ul style="list-style-type: none"> Comment sont évalués les risques physiques ? Intégration des risques physiques dans le système de gestion des risques Pertes financières évaluées liées aux risques physiques

Monitoring des expositions aux « Stranded assets » et activités controversées:

ACTIVITES CONTROVERSEES	Exposition Charbon thermique	Détails	Exposition Pétrole	Réserves Charbon (Classement des 100 entreprises)	Réserves Pétrole et gaz (Classement des 100 entreprises)	Exposition Nucléaire (>5% du CA)	Exposition Pesticides (> 5 % du CA)	Exposition OGM	Exposition Substances chimiques controversées
-------------------------	------------------------------	---------	--------------------	---	--	----------------------------------	-------------------------------------	----------------	---

Source: Meeschaert AM: méthodologie interne; Informations réglementaires

2. Intégration progressive de la biodiversité dans l'analyse ESG (1)

1^{ère} étape: **évaluation de la contribution positive, de façon progressive, en ciblant les entreprises** développant des solutions en faveur de la préservation de la biodiversité

- Biodiversité marine: « Empreinte Océans »
- Biodiversité terrestre: préservation des ressources naturelles, thématique « économie circulaire »

2^{ème} étape: **évaluation du risque d'impact négatif sur les ressources naturelles de toutes les entreprises du portefeuille**

- Partenariat B4B+
- « Global Biodiversity Score » (GBS)



2. Intégration progressive de la biodiversité dans l'analyse ESG (2)

✓ Focus sur la préservation de la biodiversité marine:



Sources : Rapport IPBES 2019, Meeschaert AM, Publications des entreprises.

Pour aller plus loin : Rapport Empreinte Océans, mai 2020, www.meeschaert.com

3. Montée en puissance de l'engagement actionnarial

Formalisation d'une politique d'engagement

- Quel périmètre?
- Quelles thématiques?
- Quels outils?

Approche collaborative: participation à des coalitions d'investisseurs:

- Shareholders for Change
- Climate Action 100+
- UNPRI
- Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)

Enjeu de l'évaluation de l'efficacité d'un engagement mené auprès d'une entreprise



Perspectives de la taxonomie sociale

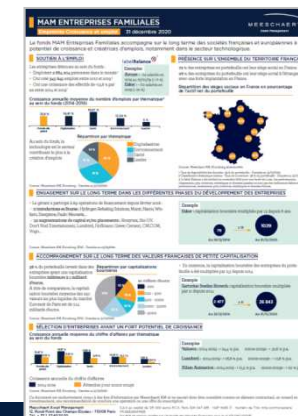
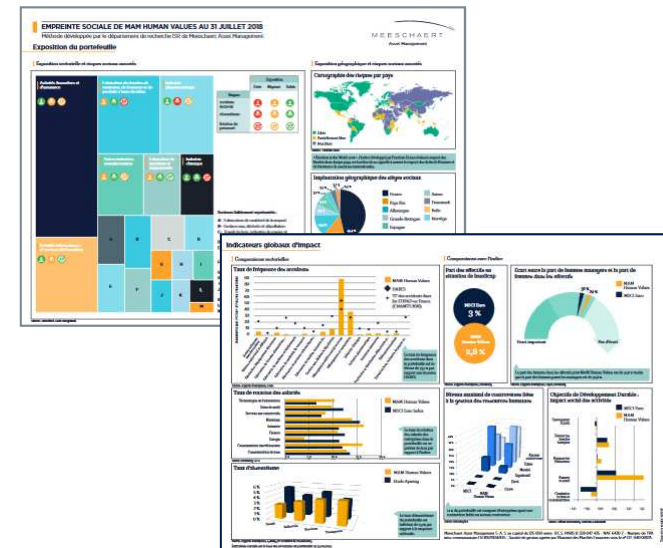
Développement progressif de la base de données sociales, initiée lors du lancement de l'Empreinte sociale (2018):

- Indicateurs d'exposition:
 - catégorisation des entreprises par activité NACE;
 - répartition géographique des effectifs
- Indicateurs sectoriels:
 - Taux de fréquence des accidents
 - Taux de rotation des salariés
 - Absentéisme
 - Création d'emplois
- Indicateurs transversaux:
 - Intégration de personnes en situation de handicap
 - Ecart de parité
 - Niveau de controverses sociales
 - Formation
 - Baromètre d'engagement et de satisfaction des salariés

→ Publication d'un document méthodologique de l'Empreinte Sociale:

[2018-09-19-Méthodologie-MAM-HV-Version-Finale.pdf](https://www.meeschaert.com/2018-09-19-Méthodologie-MAM-HV-Version-Finale.pdf) (meeschaert.com)

→ Suivi du taux de couverture pour chaque indicateur



Vers la recherche d'impact

| Processus évolutif, qui nécessite encore de nombreux développements dans les prochaines années, en mobilisant une multitude de métiers au sein de la société de gestion:

- Soutien de la gouvernance du groupe
- Front office: analystes, gérants
- Gestion des risques et conformité
- Back office: édition des reporting ESG...

| L'évaluation de la matérialité ESG (en termes d'opportunités et de risques), la mesure de la valeur ajoutée environnementale et sociale d'une entreprise, deviennent des enjeux déterminants sur un nombre croissant de thématiques (climat, capital naturel, social, mais aussi probablement chaîne d'approvisionnement, contribution sociétale...)

Paris

12 Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris
Tél. 01 53 40 20 20

www.meeschaertassetmanagement.com

New York | Bordeaux | Lille | Lyon | Marseille | Nantes | Nice | Paris | Strasbourg | Toulouse

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

Meeschaert Asset Management - 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris - Tél. : 01 53 40 20 20 – S.A.S au capital de 125 000 €
R.C.S. PARIS 329 047 435 - NAF 6430Z – Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-040 00025.